



Fédération québécoise de philatélie

POLITIQUE DE SOUTIEN ET DE RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES

de la

Fédération québécoise de philatélie

Adopté le 14 février 2023 (2023.02.14-04)

	Date	Changements
Revisé #1 :	_____	_____
Revisé #2 :	_____	_____
Revisé #3 :	_____	_____
Revisé #4 :	_____	_____
Revisé #5 :	_____	_____

POLITIQUE DE SOUTIEN ET DE RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES

Sans l'appui du bénévolat, la Fédération québécoise de philatélie ne pourrait fonctionner de façon optimale. Consciente de cet atout, elle estime devoir reconnaître la place et le rôle essentiel qu'occupent ses bénévoles dans son organisation. Sans eux, tant la survie de la Fédération, que celle des organismes philatéliques du Québec, serait en péril.

APPUI À L'ARRIVÉE D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR DE LA FQP

- La FQP fournira à tout nouvel administrateur un ensemble de documents pertinents à sa fonction, afin de faciliter son intégration rapide et efficace à savoir, mais sans s'y restreindre :
 - Les Règlements généraux de la FQP
 - Les lettres patentes
 - Le Code de gouvernance du Gouvernement du Québec
 - Le Code d'éthique et de déontologie de la FQP
 - La Déclaration d'intérêts de la FQP
 - La Politique en matière d'intégrité
 - Une liste des différentes politiques de la FQP (accessible sur son site web)
 - Les coordonnées de tous les membres du CA et de la permanence

L'ensemble de ces documents sera mis à jour régulièrement afin de répondre aux exigences en matière de gouvernance et de saine administration.

SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE

- En avril de chaque année, lors de la tenue de la *Semaine de l'Action bénévole*, la Fédération saisira cette occasion pour diffuser sur ses différentes plateformes numériques, des communiqués soulignant l'apport et l'implication des bénévoles qui s'impliquent auprès de la philatélie au Québec.

RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES

- Grâce à différents prix/hommage reconnaissance, tel que le prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin, la Fédération soumettra lorsqu'approprié, la candidature d'un ou plusieurs de ses bénévoles aux divers prix existants au Québec et/ou au Canada. La FQP communiquera à chaque année avec les clubs membres, pour leur demander de proposer le nom d'un bénévole s'étant particulièrement illustré par son implication durant l'année, afin de souligner celle-ci.
- À l'occasion des fêtes de fin d'année, la FQP en profitera pour remettre à ses principaux bénévoles un présent philatélique ou autre, afin de souligner leur contribution à la réalisation de la mission de la FQP. Le Conseil d'administration réservera une enveloppe budgétaire à cet effet chaque année.

DÉPART ET/OU RETRAITE D'UN BÉNÉVOLE OU D'UN ADMINISTRATEUR DE LA FQP

- En tenant compte de l'implication ou de la charge de travail accompli par un bénévole du CA et/ou d'un administrateur, le Conseil d'administration pourra décider de reconnaître cette implication de la façon qu'il jugera le plus appropriée. Cette reconnaissance est à la discrétion du Conseil d'administration.